

LES QUATRE TEMPS DE L'EXPLOITATION PASTORALE

1- Juillet - Août :

Les pluies survenant vers la mi-juillet ouvrent l'intérieur de la boucle aux nomades.

Ainsi les lieux de cure salée à proximité du fleuve voient- ils confluer de nombreux nomades : Tin **Asseyfi**, **Tin Ahara**, **Karouassa**, dans le Nord du Gourma, **Drougama**, **Dimamou**, **Amniganda** dans le Sud. La vie nomade est facile en cette saison. Le lait est abondant, on en fabrique un fromage « **gossi** », séché sur la paille ou du beurre. Beaucoup de gaspillage : le lait est donné aux chameaux et le petit lait souvent jeté.

2- Septembre - Octobre :

Avec le ralentissement des pluies les pâturages s'alourdissent de leurs graines en mûrissement. Les troupeaux ayant fait la cure de sel, **en Août** pour la plupart, se dispersent au maximum dans la quasi- totalité du Gourma.

3- Novembre- Décembre- Janvier :

Des la **fin Octobre**, la saison sèche règne dans le Gourma. La température transforme les pâturages en « **paille sur pied** ». La matière végétale a perdu toute sa teneur en protide, phosphate et phosphore. Deux possibilités alors pour les éleveurs : gagner les abords de la vallée du Niger à la « **haute tradition** » Tamacheq qui contrôlent le bourgou.

Aussi, arrivés au bord du fleuve, les troupeaux se scindent :

Du campement au fleuve pâturent les vaches laitières et les jeunes veaux. Le lait est vendu ou troqué contre du grain chez les villageois.

Le gros du troupeau mené par quelques bergers s'éloigne à une distance limite de **20 à 25 km**.

4- Février - Mars - Avril - Mai - Juin :

A partir de **Février - Mars**, la décrue commence à découvrir le bourgou, mais un double péril sanitaire menace les troupeaux (les refroidissements et distomatoses). Pour contraindre l'éleveur

à la patience, les autorités maliennes en 1968 fixent la date d'ouverture pour le cercle de **Tombouctou au 1er Mars**.

Cette occupation pastorale du bourgou pose de redoutables problèmes entre villageois. Mais des conventions administratives (par exemple celle du **10 juillet 1946**) du cercle de **Gourma- Rharous** attribue tous les bourgous aux nomades et précise avec rigueur leur partage entre tribus.

5- Tableau : Cheptel du Gourma

Cercles	Estimations du service d'élevage	Animaux fréquentant le Gourma Tamacheq
Ansongo	220.000 bovins (1967)	38.000 bovins
Gao	280.000 bovins (1967)	130.000 ovins caprins
Bourem	200.000 bovins (1967)	1.300 caméliens
Gourma- Rharous	400.000 bovins (1967)	210.000 bovins
Tombouctou	160.000 bovins (1967)	390.000 ovins caprins
Diré	85.000 bovins (1967)	1500 caméliens
Niafunké	375.000 bovins (1970)	72.000 bovins
Douentza	300.000 bovins (1970)	129.000 ovins caprins
Mopti	195.000 bovins (1970)	3.100 caméliens
		460.000 bovins
		895.000 ovins caprins
		16.000 caméliens
		100.000 bovins
		305.000 ovins caprins
		8.000 caméliens
		40.000 bovins
		100.000 bovins
		100.000 bovins
		50.000 bovins

Source : « Pasteurs et paysans du Gourma »

Pour l'ensemble de la région de Gao le service de l'élevage estime le cheptel bovin à **1.900.000** animaux en 1969 alors que la campagne conjointe contre la peste bovine n'a porté que sur **1.055.000** têtes. D'après Bas. F., 1974.

Le complexe socio- économique et les conditions politiques plaçant les Kel Tamacheq et Peul en des situations variées de nomadisme-pastoralisme favorisent des structures différenciées de troupeaux, variété renforcée par la constitution d'un cheptel sédentaire.

6- Tableau : Catégories présentées sur les marchés.

Peul	Kel Tamacheq	
------	-----------------	--

Nombre de

Mâles 0 – 2 ans	7		4	4
19				
3 - 5 ans	22	63		19 70
6 – 10 ans		33	47	
47				
Plus de 10 ans		1	0	
0			3,5	
Femelles 0 – 2 ans		11,5	7,5	
3 - 5 ans		8	37	7,5 30
6 – 10 ans		13	12	12
Plus de 10 ans		4,5	7	
7				

Source : SEDES, Mali, 1972. B.

7- Tableau : Direction des exportations.

	Côte – D'Ivoire	Ghana
1949	2.407	10.900
1951	3.206	9.680
1958	800	14.100
1961	900	11.000
1964	25.672	3.804
1968	7.000	7.900
1970	17.900	6.900
1971	19.500	13.400

Source : « Pasteurs et Paysans du Gourma ».

La part des exportations destinées au Ghana a régulièrement décru depuis la deuxième guerre mondiale et une réglementation récente (1971- 1972) a provoqué diverses inquiétudes.

Successivement, en Mai 1971, l'obligation faite aux maliens de vendre leur bétail à des commerçants ghanéens des marchés frontaliers, en Mars 1972 la création d'un office de commercialisation qui a le monopole des achats de bétail, simultanément la dévaluation de la monnaie ghanéenne sont les causes de décre.

A la bordure méridionale du Gourma, les marchés nigériens et surtout voltaïques attirent les éleveurs maliens par leurs cours.

Les différentes taxes et pourboires s'élèvent à environ 4 700 F par bœuf d'exportation dont le prix d'achat est, selon l'âge de 30.000 à 40.000F.

8- Tableau : Bovins présentés au Nord de la Haute - Volta

Zones	1966	1968	1970	1972
Djibo	28	94	13.094	15.210
Aribinda	1.153	938	951	1.690
Gorom –Gorom	8.230	6.463	8.903	11.145
Markoye	53.408	34.464	21.467	23.935

Source : Direction du service de l'élevage Ouagadougou.

Nota : La zone de Déou n'est pas contrôlée. (Janvier – Juillet).

Source : Sidikou A. 1973.

Au total, on peut estimer à **200.000 têtes** le troupeau présenté dont l'origine est le Gourma malien et dans lequel les transactions réelles portent sur **60 à 70%**, soit **120.000 bovins /an**.

9- Typologie de Bourem :

Tableau : Recensements démographiques de 1976 et 1987.

Périodes	Population	%	Population	%	Population
	Sédentaire		nomade		total
1976	54.047	59,6	36.656	40,4	90.703
1987	58.367	81,3	13.382	18,7	71.749

Source : 1 Leroux (H). Mars 1953.

